

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 15999
Numéro SIREN : 352 585 624
Nom ou dénomination : LES EDITIONS HATIER

Ce dépôt a été enregistré le 12/05/2023 sous le numéro de dépôt 21358

Les Editions HATIER

8 rue d'Assas

75006 PARIS

Comptes au 31/12/2022

Certifié conforme par
la gerante, le
24 mars 2023

M. Touren

- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Annexes

Règles et méthodes comptables	8
Risques juridiques	11
Document	13
Immobilisations	13
Amortissements	14
Provisions et dépréciations	15
Créances et dettes	16
Faits marquants de l'exercice	17
Charges à payer	18
Charges et produits constatés d'avance	19
Produits à recevoir	20
Composition du capital social	21
Variation des capitaux propres	22
Ventilation du chiffre d'affaires en K€	23
Participation des salariés	24
Engagements hors bilan	25
Répartition de l'impôt sur les bénéfices	26
Situation fiscale différée et latente	27
Effectif moyen	28
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	29
Résultat des 5 derniers exercices	30

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	14 044 589		14 044 589	
Autres immobilisations incorporelles	119 155	117 397	1 759	3 950
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	106 574	91 406	15 167	
Installations techniques, matériel, outillage	8 255	8 255		
Autres immobilisations corporelles	3 168 667	2 625 521	543 146	719 065
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	17 960	55	17 905	18 501 135
Créances rattachées à des participations	6 908		6 908	302 587
Autres titres immobilisés				
Prêts				600
Autres immobilisations financières	130 493		130 493	98 525
ACTIF IMMOBILISE	17 602 601	2 842 634	14 759 967	19 625 863
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	2 866 368	116 178	2 750 189	1 166 608
En-cours de production de biens	1 084 083	181 277	902 807	934 987
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	13 993 426	7 091 517	6 901 909	5 491 662
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	9 882 441	152 605	9 729 836	7 125 972
Autres créances	13 342 496	2 648 753	10 693 743	13 410 914
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	262 143		262 143	95 160
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	11 900		11 900	3 658
ACTIF CIRCULANT	41 442 858	10 190 331	31 252 527	28 228 961
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	59 045 459	13 032 965	46 012 494	47 854 824

Rubriques		31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel	(dont versé : 7 485 040)	7 485 040	7 485 040
Primes d'émission, de fusion, d'apport		5 232 178	5 232 178
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau		2 583	1 038 451
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		3 093 835	5 943 932
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		15 813 636	19 699 601
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		3 639 993	3 580 071
Provisions pour charges			
PROVISIONS		3 639 993	3 580 071
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		177 986
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		14 859 498	11 762 889
Dettes fiscales et sociales		5 697 175	6 438 496
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			2 706
Autres dettes		5 973 317	6 140 831
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance		28 875	52 245
DETTES		26 558 866	24 575 152
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL		46 012 494	47 854 824

Rubriques	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises				24 464
Production vendue de biens	41 978 871	81 742	42 060 613	45 935 532
Production vendue de services	12 647 543	2 475	12 650 018	7 762 038
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	54 626 413	84 217	54 710 631	53 722 034
Production stockée			309 030	(905 909)
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			64 835	60 416
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			13 964 412	13 627 981
Autres produits			3 550 699	2 759 643
PRODUITS D'EXPLOITATION			72 599 606	69 264 165
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			41 888	(81 630)
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			5 875 633	3 246 593
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(1 422 494)	(173 586)
Autres achats et charges externes			28 630 510	25 692 340
Impôts, taxes et versements assimilés			943 064	903 956
Salaires et traitements			12 430 580	11 460 351
Charges sociales			4 800 610	5 067 884
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			216 889	203 228
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			7 680 203	6 650 511
Dotations aux provisions			2 501 395	2 522 480
Autres charges			6 429 200	6 005 882
CHARGES D'EXPLOITATION			68 127 476	61 498 009
RESULTAT D'EXPLOITATION			4 472 130	7 766 156
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée			125 904	126 990
Perte supportée ou bénéfice transféré			36 875	16 108
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			17 712	302 587
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			511	19 548
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			802	62
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			19 024	322 196
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			589 025	68
Différences négatives de change			1 202	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			590 227	68
RESULTAT FINANCIER			(571 202)	322 129
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			3 989 957	8 199 166

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	231 570	599 892
Impôts sur les bénéfices	664 552	1 655 342
TOTAL DES PRODUITS	72 744 535	69 713 351
TOTAL DES CHARGES	69 650 700	63 769 419
BENEFICE OU PERTE	3 093 835	5 943 932

Annexes

(Règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général)

Les comptes annuels de l'exercice 2022 sont établis conformément aux dispositions du règlement n° 2014-03 relatif au Plan général comptable, dans sa version en vigueur au 31 décembre 2022.

Ne sont produites dans l'Annexe que les notes relatives à des informations dont l'importance est significative.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les coûts d'acquisition des logiciels sont enregistrés à l'actif immobilisé à la rubrique « Autres immobilisations incorporelles » et amortis sur deux ans.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont définies, comptabilisées, évaluées et amorties en conformité avec le règlement n° 2014-03.

Cela se traduit par une comptabilisation séparée lorsque les durées de vie différentes des composants le justifient.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, à l'exception du matériel informatique pour lequel le mode dégressif a été retenu.

La durée d'amortissement retenue est la suivante :	Durée
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 ans
- Installations générales, agencements, aménagements divers	de 5 à 15 ans
- Matériel informatique	3 ans
- Matériel de bureau	de 3 à 10 ans
- Mobilier	8 et 10 ans
- Autres immobilisations corporelles	de 3 à 5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation et les autres titres immobilisés sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.
Des dépréciations sont constituées lorsque la valeur d'utilité des titres détenus est inférieure à la valeur d'acquisition.
Des provisions complémentaires sont constituées lorsque les capitaux propres des filiales présentent un solde négatif.

Conformément à l'instruction 4-B-3-95 du 12 mai 1995 les titres exclus du régime des plus-values à long terme figurent au compte "Autres titres immobilisés".

STOCKS

Les stocks de matières premières sont dépréciés en fonction de leur valeur d'usage.

Les stocks d'en-cours et de produits finis sont évalués au coût de revient et, le cas échéant, dépréciés suivant les règles appliquées dans la profession (pour les produits finis : décision n° 23 du 16 mars 1942, révisée par la lettre ministérielle du 31 juillet 1979 et modifiée par la lettre de Florence Parly du 19 décembre 2000).

Les stocks de marchandises sont valorisés au dernier coût d'achat connu. Du fait de la rotation rapide de ces stocks, la surévaluation qui pourrait en résulter n'est pas significative.

CREANCES

Les créances sont retenues pour leur valeur nominale.

Des dépréciations peuvent être constituées si une perte paraît probable.

Les avances consenties aux auteurs font l'objet d'une dépréciation progressive selon leur antériorité. Les pourcentages de dépréciation sont progressifs en fonction du temps écoulé à partir de ces dates.

CREANCES SOCIETES DU GROUPE

Ce poste correspond principalement aux liquidités mises à disposition des sociétés du groupe dans le cadre du système de gestion centralisée de la trésorerie et au compte courant d'intégration fiscale.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour retours d'inventus est constituée à la clôture de l'exercice pour tenir compte du risque économique découlant des retours à venir au cours de l'exercice suivant, concernant des ventes de l'exercice consenties aux libraires avec droit de retour selon les usages de la profession. Ces calculs, basés sur des observations historiques, sont effectués dans le respect de la permanence des méthodes.

Les autres provisions pour risques et charges sont constituées en vue de faire face à des pertes ou charges nettement précisées quant à leur objet et que des événements survenus ou en cours à la date de la clôture rendent probables.

DETTES SOCIETES DU GROUPE

Ce poste correspond principalement aux liquidités mises à disposition des sociétés du groupe dans le cadre du système de gestion centralisée de la trésorerie et au compte courant d'intégration fiscale.

REMUNERATIONS DES ORGANES DE DIRECTION

Cette information n'est pas fournie car elle conduirait à indiquer une rémunération individuelle.

CHIFFRE D'AFFAIRES

La comptabilisation du chiffre d'affaires découle du contrat liant l'éditeur à son distributeur et à ses diffuseurs. La diffusion et la distribution sont confiées à HACHETTE LIVRE. Le chiffre d'affaires de la société est la traduction des clauses contenues dans le contrat de distribution et des variables possibles selon les réseaux de diffusion utilisés.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008)

L'information sur les honoraires des commissaires aux comptes n'est pas donnée car elle est indiquée dans l'annexe aux comptes consolidés de la société Lagardère S.A.

QUOTE-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN

Il s'agit des résultats de coédition dans le cadre d'activités exercées par des sociétés en participation. Ils sont transférés quand la société est gérante ou, à l'inverse, reçus si le gérant est le coéditeur.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Les transactions que la société réalise avec des parties liées, détenues ou non en quasi-totalité, rentrent dans le cadre du cours normal de ses activités.

CONVENTION D'INTEGRATION FISCALE

Pour la détermination de la dette d'impôt (IS, contributions), le résultat fiscal de la société est déterminé comme si elle était imposée séparément et dans les mêmes conditions que si elle n'appartenait pas au groupe d'intégration fiscale.

Les éventuels déficits fiscaux dégagés par la société, avant comme pendant la période d'intégration ne peuvent pas faire l'objet d'un report en arrière sur les bénéfices fiscaux transmis au groupe.

La société s'engage à payer à Lagardère, les acomptes d'IS et de Contributions, le solde d'IS et de Contributions dans les mêmes échéances que si elles étaient payées au Trésor Public.

Régime de sécurité sociale applicable aux Directeurs de collection

Depuis l'été 2017, l'Association pour la gestion de la sécurité sociale des auteurs (Agessa) a engagé de nombreuses procédures de vérification sociale à l'égard d'un grand nombre d'éditeurs, dont la société RAGEOT Éditeur, visant pour l'essentiel des directeurs de collection.

Dans le même temps, cette vague massive de vérification s'est accompagnée d'un revirement unilatéral et rétroactif de doctrine de l'Agessa visant à exclure les directeurs de collection du régime de sécurité sociale des artistes auteurs et par voie de conséquence, à exclure que ce type d'intervenants puissent être rémunérés en droits d'auteur par les éditeurs.

Le 19 avril 2018, une « lettre » adressée au directeur de l'Agessa et de la maison des artistes, par la ministre des solidarités et de la santé, le ministre de l'action et des comptes publics et la ministre de la culture a validé le changement de doctrine proposé par l'Agessa, excluant, par principe, les directeurs de collection du régime social des auteurs.

Par une ordonnance en référé du 7 novembre 2018, le Conseil d'Etat a suspendu cet arbitrage et dans un arrêt rendu lundi 21 octobre 2019, a rejeté la demande du Syndicat national de l'édition d'annuler la décision de l'Agessa visant à exclure les directeurs de collection du régime de sécurité sociale des artistes auteurs.

Le Décret n° 2020-1095 du 28 août 2020 relatif à la nature des activités et des revenus des artistes-auteurs (JO 29 août 2020), a été précisé par l'instruction ministérielle N° DSS/5B/DGCA/2023/6 du 12 janvier 2023 relative aux revenus tirés d'activités artistiques relevant de l'article L.382-3 du code de la sécurité sociale, publiée en page 149 du Bulletin Officiel Santé du 16 janvier 2023.

Pour rappel, ce décret a étendu le champ des activités principales des artistes-auteurs, en y incluant notamment la direction de collection. Il permet ainsi, depuis le 1er janvier 2021, la rémunération en droit d'auteur d'une activité de conception et d'animation d'une collection, sous réserve condition d'originalité de la collection et hors lien de subordination avec l'éditeur (voir 9° de l'article R.382-1-1 du Code de la sécurité sociale).

Ce décret a introduit également, depuis le 1er janvier 2021, la possibilité de rémunérer en droits d'auteur, les « participations à la conception, au développement ou à la mise en forme de l'œuvre d'un autre artiste-auteur qui ne constituent pas un acte de création originale au sens du livre I du code de la propriété intellectuelle » (voir 3° de l'article R.382-1-2 du Code de la sécurité sociale).

Cette disposition pourrait s'appliquer dans certaines conditions, lorsque le critère d'originalité de la collection fait défaut, et permettrait de rémunérer un directeur de collection en revenus accessoires, sous respect des conditions du II de l'article R.382-1-2, à savoir :

- Le directeur de collection est auteur par ailleurs (il a perçu une rémunération en droit d'auteur au titre d'une activité principale) ;
- Le montant total des rémunérations accessoires qu'il perçoit ne doit pas dépasser un plafond annuel, fixé dans le même décret, équivalant à environ à 12.000 € ;
- L'activité de direction de collection ne doit pas être caractérisée par un lien de subordination avec l'éditeur.

En plus de contenir la nouvelle nomenclature utilisée pour les déclarations de droits d'auteur, l'instruction ministérielle du 12 janvier dernier apporte des précisions au décret du 28 août 2020 :

- S'agissant des revenus accessoires, et plus particulièrement des conséquences en cas de dépassement du plafond, l'URSSAF invite l'artiste-auteur à régulariser sa situation (elle n'instaure donc pas de responsabilité pour l'éditeur).
- S'agissant des directeurs de collection rémunérés en droit d'auteur, l'URSSAF précise sur le rattachement à ce régime : « *La conception et l'animation d'une collection éditoriale constitue une activité originale qui peut être formalisée par une bible ou tout document énonçant avec précision les caractéristiques essentielles formant l'identité de la collection. Le nom du directeur de collection est associé à la collection* ».

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	116 001		14 047 743
Terrains			
	Dont composants		
Constructions sur sol propre			78 813
Constructions sur sol d'autrui			27 761
Const. Install. générales, agenc., aménag.			8 255
Install. techniques, matériel et outillage ind.			230 286
Installations générales, agenc., aménag.	2 263 692		
Matériel de transport			26 417
Matériel de bureau, informatique, mobilier	687 585		14 926
Emballages récupérables et divers	24 575		
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 975 852		386 457
Participations évaluées par mise en équivalence			30 367
Autres participations	18 803 777		160
Autres titres immobilisés			31 968
Prêts et autres immobilisations financières	99 125		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	18 902 902		62 495
TOTAL GENERAL	21 994 755		14 496 695

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			14 163 744	
Terrains				
Constructions sur sol propre			78 813	
Constructions sur sol d'autrui			27 761	
Constructions, installations générales, agenc.			8 255	
Installations techn., matériel et outillages ind.			2 415 165	
Installations générales, agencements divers	78 813			
Matériel de transport			714 001	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			39 501	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	78 813		3 283 496	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations	18 809 275		24 868	
Autres titres immobilisés	160			
Prêts et autres immobilisations financières	600		130 493	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	18 810 035		155 361	
TOTAL GENERAL	18 888 849		17 602 601	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	112 051	5 346		117 397
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	112 051	5 346		117 397
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui		72 131		72 131
Constructions installations générales, agenc., aménag.		19 275		19 275
Installations techniques, matériel et outillage industriels		8 255		8 255
Installations générales, agenc. et aménag. divers	1 770 870	332 436	70 537	2 032 769
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	477 919	100 079		577 998
Emballages récupérables, divers	7 998	6 756		14 754
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 256 787	538 933	70 537	2 725 182
TOTAL GENERAL	2 368 838	544 279	70 537	2 842 579

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

Frais établis.

Fonds Cial

Autres. INC.

INCORPOREL.

Terrains

Construct.

- sol propre

- sol autrui

- installations

Install. Tech.

Install. Gén.

Mat. Transp.

Mat bureau

Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre

TOTAL

Charges réparties sur plusieurs exercices

Frais d'émission d'emprunts à étaler

Primes de remboursement des obligations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	57 450	46 050		103 500
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	3 963 823	2 455 345	2 882 675	3 536 493
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	3 580 071	2 501 395	2 882 675	3 639 993
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	55			55
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	7 561 383	7 354 613	7 527 024	7 388 972
Dépréciations comptes clients	238 737	23 444	109 575	152 605
Autres dépréciations	2 454 469	302 146	108 006	2 648 753
DEPRECIATIONS	8 718 955	7 680 203	7 744 605	10 190 386
TOTAL GENERAL	12 299 027	10 181 598	10 627 281	13 830 378
Dotations et reprises d'exploitation		10 181 598	10 627 281	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	6 908	6 908	
Prêts			
Autres immobilisations financières	130 493		130 493
Clients douteux ou litigieux	171 196	171 196	
Autres créances clients	9 711 246	9 711 246	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	70 941	70 941	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	3 404	3 404	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	872 634	872 634	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	3 535	3 535	
Etat, autres collectivités : créances diverses	10 426	10 426	
Groupe et associés	8 868 093	8 868 093	
Débiteurs divers	3 513 463	545 806	2 967 657
Charges constatées d'avance	11 900	11 900	
TOTAL GENERAL	23 374 239	20 276 089	3 098 150

Montant des prêts accordés en cours d'exercice	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	600
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	14 859 498	14 859 498		
Personnel et comptes rattachés	3 072 558	3 072 558		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 335 593	2 335 593		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	144 683	144 683		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	144 341	144 341		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	213 420	213 420		
Autres dettes	5 759 896	5 759 896		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	28 875	28 875		
TOTAL GENERAL	26 558 866	26 558 866		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Fait marquant lié à un transfert unique de patrimoine en 2022

Après le rachat de 100% des titres de la société Les Éditions DIDIER en 2021, la société Les Éditions HATIER a procédé, au 1er janvier, à une opération de transmission universelle de patrimoine (TUP).

Chez l'absorbante le traitement de l'opération de dissolution a conduit à annuler les titres valorisés à leur valeur d'acquisition, et à constater la reprise de l'actif net de la société absorbée.

Le résultat de la fusion a fait apparaître un mali technique au titre de la plus valente sur le fonds de commerce de 14.381.781,60€ à l'actif, et un vrai mali de 556.781,60€ en charges financières.

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CP TES RATTACH				
40810003	Fournisseurs factures non parvenues	8 367 676,72		8 367 676,72
40810004	Fournisseurs factures non parvenues	296 732,11		296 732,11
40810005	Fournisseurs factures non parvenues	1 811 418,77		1 811 418,77
408102	FOURNISSEURS FNP		1 501 160,38	-1 501 160,38
408105	FOURNISSEURS PAPIER FNP		75 682,51	-75 682,51
408109	FOURNISSEURS CAPR FNP		6 860 624,11	-6 860 624,11
408902	FOURNISSEURS DIVERS GROUPE FNP		503 182,00	-503 182,00
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CP TES RATTACH		10 475 827,60	8 940 649,00	1 535 178,60
AUTRES DETTES				
41980001	Clients créditeurs RRR à accorder e	132 419,15		132 419,15
419801	CLIENTS AVOIR A ETABLIR		674 726,47	-674 726,47
419982	CLIENTS GROUPE AVOIR A ETABLIR		39 447,00	-39 447,00
46860001	Charges à payer hors auteurs	101 749,21		101 749,21
468601	DIVERS CHARGES A PAYER		101 749,21	-101 749,21
46868601	Charges à payer auteurs	111 401,11		111 401,11
TOTAL AUTRES DETTES		345 569,47	815 922,68	-470 353,21
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
42820001	Dettes provisionnées pour congés à	1 645 604,01		1 645 604,01
428201	PROV. INDEMNITES CP		1 650 907,72	-1 650 907,72
42840001	Dettes provisionnées Participat. de	231 570,00		231 570,00
428401	PARTICIPATION DES SALARIES		599 892,00	-599 892,00
428600	PERSONNEL CH.A PAYER GRATIFICATION		1 340 286,20	-1 340 286,20
42860001	Personnel autres charges à payer	1 166 729,91		1 166 729,91
42860003	Personnel autres charges à payer 14	25 952,47		25 952,47
428608	PERSONNEL CH.A PAYER 14EME MOIS		25 347,69	-25 347,69
43820001	Charges sociales sur congés à payer	796 668,22		796 668,22
438201	DETTES PROV. CHARGES SOC CP		811 308,35	-811 308,35
43860001	Organismes sociaux autres charges à	803 422,09		803 422,09
43860003	Organismes sociaux autres charges à	12 788,19		12 788,19
438601	ORGANISMES SOCIAUX CHARGES A PAYER		913 113,09	-913 113,09
438608	CHARGES SOCIALES A PAYER/14E MOIS		12 681,77	-12 681,77
44860001	Etat charges à payer	17 147,00		17 147,00
448601	ETAT AUTRES CHARGES A PAYER		19 247,00	-19 247,00
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		4 699 881,89	5 372 783,82	-672 901,93
TOTAL CHARGES A PAYER		15 521 278,96	15 129 355,50	391 923,46

Charges et produits constatés d'avance

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
48600001	Charges constatées d'avance	11 900,00		11 900,00
486101	CHARG. PAYEES OU FACT D AVANCE		3 658,00	-3 658,00
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		11 900,00	3 658,00	8 242,00
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
48700001	Produits constatés d'avance	-28 875,00		-28 875,00
487101	PRODUITS CONSTATES D AVANCE		-52 244,74	52 244,74
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-28 875,00	-52 244,74	23 369,74

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
41810001	Clients ventes de B&S factures à ét	1 286 182,73		1 286 182,73
418101	CLIENTS FACTURES A ETABLIR		121 601,25	-121 601,25
418901	CLIENTS GROUPE FACTURES A ETABLIR		971 536,98	-971 536,98
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		1 286 182,73	1 093 138,23	193 044,50
AUTRES CREANCES				
40980001	Fourn. débiteurs-RRR à obtenir et a	181 911,51		181 911,51
409801	FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR		64 153,39	-64 153,39
409981	FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR G		106 800,03	-106 800,03
43870001	Organismes sociaux produits à recev	1 023,84		1 023,84
44870001	Etat produits à recevoir	10 425,60		10 425,60
448701	ETAT PRODUITS A RECEVOIR		8 024,00	-8 024,00
46870001	Produits à recevoir	78 913,39		78 913,39
TOTAL AUTRES CREANCES		272 274,34	178 977,42	93 296,92
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		1 558 457,07	1 272 115,65	286 341,42

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Parts sociales	187 126			40

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		19 699 601	
Distributions sur résultats antérieurs		6 979 800	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		12 719 801	
Variations en cours d'exercice		En moins	En plus
Variations du capital			
Variations des primes liées au capital			
Variations des réserves			
Variations des subventions d'investissement			
Variations des provisions réglementées			
Autres variations			
Résultat de l'exercice			3 093 835
		SOLDE	3 093 835
Situation à la clôture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant répartition			15 813 636

Ventilation du chiffre d'affaires en K€

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021	%
Ventes de marchandises				24	
Production vendue, biens	41 979	82	42 061	45 936	-8,44 %
Production vendue, services	12 648	2	12 650	7 792	62,35 %
TOTAL	54 627	84	54 711	53 752	1,78 %

Nature des éléments	Nombre	Montant
Actions non négociables de l'entreprise détenues par les salariés dans le cadre de leur participation aux bénéfices		
Part de la réserve spéciale de participation utilisée hors de l'entreprise au cours de l'exercice		599 892
	TOTAL	599 892

Rubriques	Montant hors bilan
Effets escomptés non échus	
Autre engagements donnés :	
Indemnités de départ à la retraite et autres pour personnel en activité	1 292 662
Marchandises en dépôt	
TOTAL	1 292 662

ENGAGEMENTS DE DEPART A LA RETRAITE

La société Les Éditions HATIER mentionne les Indemnité De Retraite (IDR) dans ses engagements hors bilan.

Le taux d'actualisation retenu pour l'évaluation de l'engagement à la clôture de l'exercice 2022 est de 3,70% contre 1,05% à la clôture de l'exercice précédent.

Les autres hypothèses actuarielles retenues à la clôture de l'exercice sont les suivantes :

- Age moyen de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de croissance moyen des salaires : 2,5 % L'an.

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	3 989 957	664 552	3 325 405
Résultat exceptionnel à court terme			
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés	-231 570		-231 570
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	3 758 387	664 552	3 093 835

Rubriques	Montant
-----------	---------

IMPOT DU SUR :

Provisions réglementaires :

- Provisions pour hausse de prix
- Provisions pour fluctuation des cours
- Provisions pour investissements
- Amortissements dérogatoires

Subventions d'investissement

TOTAL ACCROISSEMENTS

IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :

Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :

- Congés payés
- Participation des salariés 57 893
- Autres 983 728

A déduire ultérieurement :

- Provisions pour propre assureur
- Autres

TOTAL ALLEGEMENTS 1 041 621

SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE -1 041 621

IMPOT DU SUR :

Plus-values différées

CREDIT A IMPUTER SUR :

- Déficits reportables
- Moins-values à long terme

SITUATION FISCALE LATENTE NETTE

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	208	
Agents de maîtrise, techniciens	15	
Employés	15	
	TOTAL	238

Identité des sociétés mères
consolidant les comptes de la
société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
LAGARDERE - 4 rue de Persbourg 75016 PARIS N° SIRET 320 366 446 00013	S.A.	860 913 045	100,00 %

Les états financiers consolidés sont disponibles
à l'adresse ci-dessus

Date d'arrêté	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	7 485 040	7 485 040	7 485 040	7 485 040	7 485 040
Nombre d'actions					
- ordinaires	187 126	187 126	187 126	187 126	187 126
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	54 710 631	53 722 034	62 277 945	65 007 755	59 424 353
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	3 761 163	7 046 418	8 219 736	7 838 090	5 443 685
Impôts sur les bénéfices	664 552	1 655 342	2 230 241	2 171 778	1 023 178
Participation des salariés	231 570	599 892	749 759	625 624	278 576
Dot. Amortissements et provisions	-228 794	-1 152 748	198 674	86 670	-1 416 339
Résultat net	3 093 835	5 943 932	5 041 062	4 954 018	5 558 270
Résultat distribué	6 979 800	5 033 689	4 940 126	5 520 217	6 923 662
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	15,31	25,6	28	26,94	22,13
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	16,53	31,76	26,94	26,47	29,7
Dividende attribué	37,3	26,9	26,4	29,5	37
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	237	222	221	232	228
Masse salariale	12 430 580	11 460 351	10 995 028	10 996 795	11 023 158
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	4 800 610	5 067 884	4 931 678	4 863 887	5 229 791

LES EDITIONS HATIER

Société en nom collectif au capital de 7.485.040 €
Siège Social : 8, rue d'Assas – 75006 Paris
352 585 624 RCS Paris
(la "Société")

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 MARS 2023

EXTRAIT DU PROCES VERBAL

DEUXIEME RESOLUTION (Affectation du résultat)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, constate que :

- le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit	3 093 834,74 €
- augmenté du report à nouveau antérieur bénéficiaire de	2 583,24 €
- détermine un bénéfice distribuable de	3 096 417,98 €

que je vous propose d'affecter ainsi qu'il suit :

- versement d'un dividende unitaire de 16,50 € pour chacune des 187.126 parts composant le capital social, soit un dividende total de.....	3 087 579,00 €
- affectation du solde au report à nouveau	8 838,98 €

Le dividende sera mis en paiement à l'issue de la présente assemblée.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, je vous rappelle que les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende total versé (en €)	Dividende éligible à l'abattement prévu à l'art. 158.3.2° CGI (en €)	Dividende non éligible à l'abattement prévu à l'art. 158.3.2° CGI (en €)
2019	4 940 126,40	4 940 126,40	-
2020	5 033 689,40	5 033 689,40	-
2021	6 979 799,80	6 979 799,80	-

Le dividende total de 3 087 579,00 € ne bénéficierait pas de l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques domiciliées fiscalement en France prévu à l'article 158.3.2° du Code général des impôts dans la mesure où les deux associées de la Société sont des personnes morales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TOISIEME RESOLUTION (Démission et nomination du Commissaire aux comptes)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requise pour les assemblées générales ordinaires, remercie le Commissaire aux comptes ERNST & YOUNG & AUTRES, acte de sa démission et nomme DELOITTE & ASSOCIES en qualité de nouveau Commissaire aux comptes titulaire, pour la durée résiduelle du mandat du Cabinet ERNST & YOUNG ET AUTRES, soit pour une durée d'un exercice jusqu'à l'issue de votre prochaine consultation annuelle appelée à statuer en 2024 sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

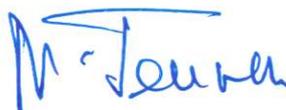
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION (Pouvoirs en vue des formalités)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur d'un original des présentes, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, ainsi qu'à la société "LES PETITES AFFICHES", une marque de la société « LEXTENSO » dont le siège social est La Grande Arche – Paroi nord - 1, Parvis de la Défense – 92044 Paris La Défense (RCS Nanterre 552 119 455), afin de procéder et ce, y compris par voie dématérialisée avec signature électronique, aux formalités de dépôt et de publicité qui s'imposent, notamment au Registre du Commerce et des Sociétés du ressort du siège social de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
La Gérante
Madame Nathalie Jouven





Les Editions Hatier

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Les Editions Hatier

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Les Editions Hatier,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Les Editions Hatier relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 8 mars 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a vertical stroke, positioned above the name Sébastien Huet.

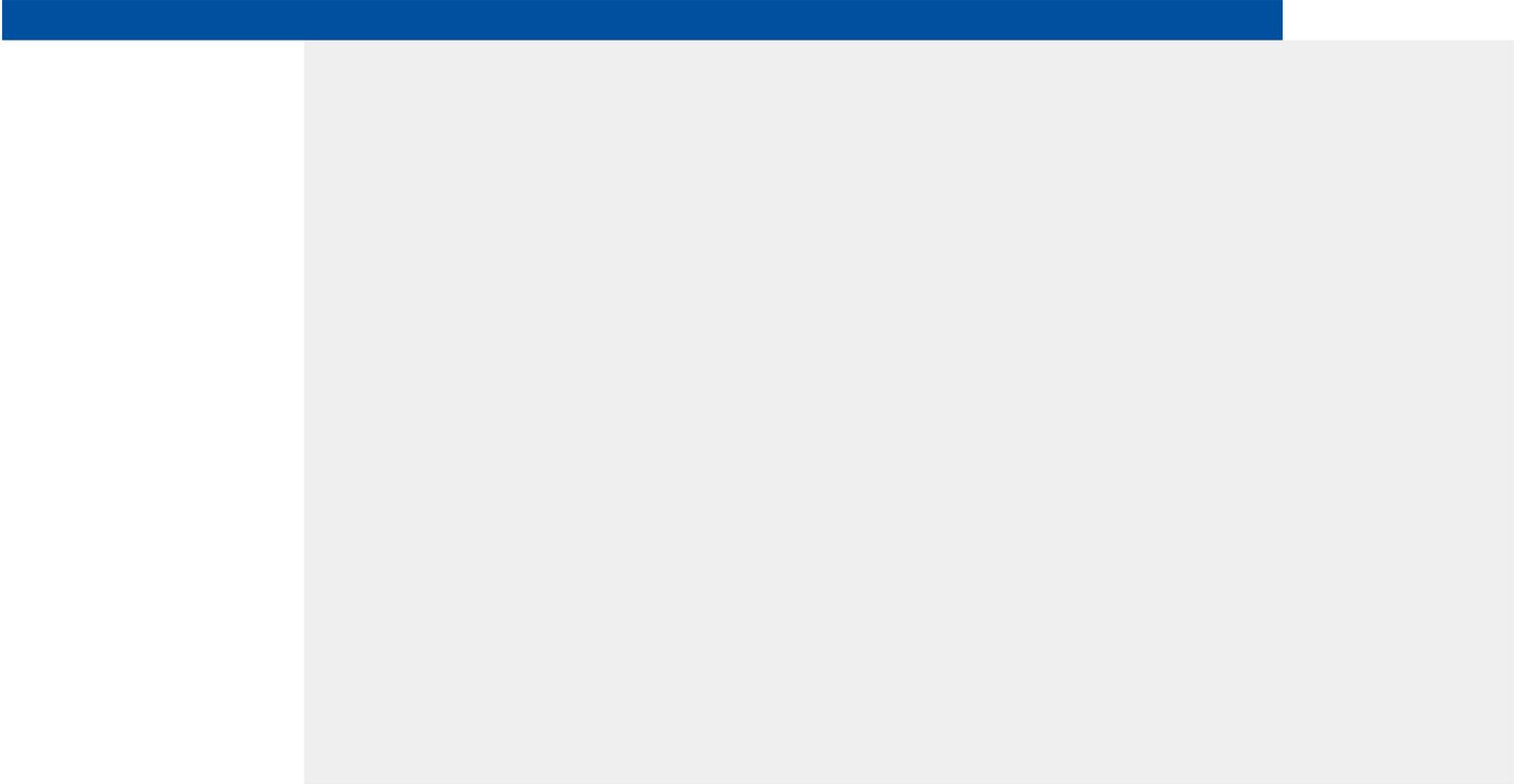
Sébastien Huet

Les Editions HATIER

8 rue d'Assas

75006 PARIS

Comptes au 31/12/2022



Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	14 044 589		14 044 589	
Autres immobilisations incorporelles	119 155	117 397	1 759	3 950
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	106 574	91 406	15 167	
Installations techniques, matériel, outillage	8 255	8 255		
Autres immobilisations corporelles	3 168 667	2 625 521	543 146	719 065
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	17 960	55	17 905	18 501 135
Créances rattachées à des participations	6 908		6 908	302 587
Autres titres immobilisés				
Prêts				600
Autres immobilisations financières	130 493		130 493	98 525
ACTIF IMMOBILISE	17 602 601	2 842 634	14 759 967	19 625 863
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	2 866 368	116 178	2 750 189	1 166 608
En-cours de production de biens	1 084 083	181 277	902 807	934 987
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	13 993 426	7 091 517	6 901 909	5 491 662
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	9 882 441	152 605	9 729 836	7 125 972
Autres créances	13 342 496	2 648 753	10 693 743	13 410 914
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	262 143		262 143	95 160
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	11 900		11 900	3 658
ACTIF CIRCULANT	41 442 858	10 190 331	31 252 527	28 228 961
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	59 045 459	13 032 965	46 012 494	47 854 824

Rubriques		31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel (dont versé : 7 485 040)		7 485 040	7 485 040
Primes d'émission, de fusion, d'apport		5 232 178	5 232 178
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)			
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)			
Report à nouveau		2 583	1 038 451
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		3 093 835	5 943 932
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		15 813 636	19 699 601
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		3 639 993	3 580 071
Provisions pour charges			
PROVISIONS		3 639 993	3 580 071
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)			177 986
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		14 859 498	11 762 889
Dettes fiscales et sociales		5 697 175	6 438 496
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			2 706
Autres dettes		5 973 317	6 140 831
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance		28 875	52 245
DETTES		26 558 866	24 575 152
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL		46 012 494	47 854 824

Rubriques	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises				24 464
Production vendue de biens	41 978 871	81 742	42 060 613	45 935 532
Production vendue de services	12 647 543	2 475	12 650 018	7 762 038
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	54 626 413	84 217	54 710 631	53 722 034
Production stockée			309 030	(905 909)
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			64 835	60 416
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			13 964 412	13 627 981
Autres produits			3 550 699	2 759 643
PRODUITS D'EXPLOITATION			72 599 606	69 264 165
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			41 888	(81 630)
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			5 875 633	3 246 593
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(1 422 494)	(173 586)
Autres achats et charges externes			28 630 510	25 692 340
Impôts, taxes et versements assimilés			943 064	903 956
Salaires et traitements			12 430 580	11 460 351
Charges sociales			4 800 610	5 067 884
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			216 889	203 228
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			7 680 203	6 650 511
Dotations aux provisions			2 501 395	2 522 480
Autres charges			6 429 200	6 005 882
CHARGES D'EXPLOITATION			68 127 476	61 498 009
RESULTAT D'EXPLOITATION			4 472 130	7 766 156
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée			125 904	126 990
Perte supportée ou bénéfice transféré			36 875	16 108
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			17 712	302 587
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			511	19 548
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			802	62
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			19 024	322 196
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			589 025	68
Différences négatives de change			1 202	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			590 227	68
RESULTAT FINANCIER			(571 202)	322 129
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			3 989 957	8 199 166

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	231 570	599 892
Impôts sur les bénéfices	664 552	1 655 342
TOTAL DES PRODUITS	72 744 535	69 713 351
TOTAL DES CHARGES	69 650 700	63 769 419
BENEFICE OU PERTE	3 093 835	5 943 932

Annexes

(Règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général)

Les comptes annuels de l'exercice 2022 sont établis conformément aux dispositions du règlement n° 2014-03 relatif au Plan général comptable, dans sa version en vigueur au 31 décembre 2022.

Ne sont produites dans l'Annexe que les notes relatives à des informations dont l'importance est significative.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les coûts d'acquisition des logiciels sont enregistrés à l'actif immobilisé à la rubrique « Autres immobilisations incorporelles » et amortis sur deux ans.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont définies, comptabilisées, évaluées et amorties en conformité avec le règlement n° 2014-03.

Cela se traduit par une comptabilisation séparée lorsque les durées de vie différentes des composants le justifient.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, à l'exception du matériel informatique pour lequel le mode dégressif a été retenu.

La durée d'amortissement retenue est la suivante :	Durée
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 ans
- Installations générales, agencements, aménagements divers	de 5 à 15 ans
- Matériel informatique	3 ans
- Matériel de bureau	de 3 à 10 ans
- Mobilier	8 et 10 ans
- Autres immobilisations corporelles	de 3 à 5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation et les autres titres immobilisés sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Des dépréciations sont constituées lorsque la valeur d'utilité des titres détenus est inférieure à la valeur d'acquisition.

Des provisions complémentaires sont constituées lorsque les capitaux propres des filiales présentent un solde négatif.

Conformément à l'instruction 4-B-3-95 du 12 mai 1995 les titres exclus du régime des plus-values à long terme figurent au compte "Autres titres immobilisés".

STOCKS

Les stocks de matières premières sont dépréciés en fonction de leur valeur d'usage.

Les stocks d'en-cours et de produits finis sont évalués au coût de revient et, le cas échéant, dépréciés suivant les règles appliquées dans la profession (pour les produits finis : décision n° 23 du 16 mars 1942, révisée par la lettre ministérielle du 31 juillet 1979 et modifiée par la lettre de Florence Parly du 19 décembre 2000).

Les stocks de marchandises sont valorisés au dernier coût d'achat connu. Du fait de la rotation rapide de ces stocks, la surévaluation qui pourrait en résulter n'est pas significative.

CREANCES

Les créances sont retenues pour leur valeur nominale.

Des dépréciations peuvent être constituées si une perte paraît probable.

Les avances consenties aux auteurs font l'objet d'une dépréciation progressive selon leur antériorité. Les pourcentages de dépréciation sont progressifs en fonction du temps écoulé à partir de ces dates.

CREANCES SOCIETES DU GROUPE

Ce poste correspond principalement aux liquidités mises à disposition des sociétés du groupe dans le cadre du système de gestion centralisée de la trésorerie et au compte courant d'intégration fiscale.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour retours d'invendus est constituée à la clôture de l'exercice pour tenir compte du risque économique découlant des retours à venir au cours de l'exercice suivant, concernant des ventes de l'exercice consenties aux libraires avec droit de retour selon les usages de la profession. Ces calculs, basés sur des observations historiques, sont effectués dans le respect de la permanence des méthodes.

Les autres provisions pour risques et charges sont constituées en vue de faire face à des pertes ou charges nettement précisées quant à leur objet et que des événements survenus ou en cours à la date de la clôture rendent probables.

DETTES SOCIETES DU GROUPE

Ce poste correspond principalement aux liquidités mises à disposition des sociétés du groupe dans le cadre du système de gestion centralisée de la trésorerie et au compte courant d'intégration fiscale.

REMUNERATIONS DES ORGANES DE DIRECTION

Cette information n'est pas fournie car elle conduirait à indiquer une rémunération individuelle.

CHIFFRE D'AFFAIRES

La comptabilisation du chiffre d'affaires découle du contrat liant l'éditeur à son distributeur et à ses diffuseurs. La diffusion et la distribution sont confiées à HACHETTE LIVRE. Le chiffre d'affaires de la société est la traduction des clauses contenues dans le contrat de distribution et des variables possibles selon les réseaux de diffusion utilisés.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008)

L'information sur les honoraires des commissaires aux comptes n'est pas donnée car elle est indiquée dans l'annexe aux comptes consolidés de la société Lagardère S.A.

QUOTE-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN

Il s'agit des résultats de coédition dans le cadre d'activités exercées par des sociétés en participation. Ils sont transférés quand la société est gérante ou, à l'inverse, reçus si le gérant est le coéditeur.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Les transactions que la société réalise avec des parties liées, détenues ou non en quasi-totalité, rentrent dans le cadre du cours normal de ses activités.

CONVENTION D'INTEGRATION FISCALE

Pour la détermination de la dette d'impôt (IS, contributions), le résultat fiscal de la société est déterminé comme si elle était imposée séparément et dans les mêmes conditions que si elle n'appartenait pas au groupe d'intégration fiscale.

Les éventuels déficits fiscaux dégagés par la société, avant comme pendant la période d'intégration ne peuvent pas faire l'objet d'un report en arrière sur les bénéfices fiscaux transmis au groupe.

La société s'engage à payer à Lagardère, les acomptes d'IS et de Contributions, le solde d'IS et de Contributions dans les mêmes échéances que si elles étaient payées au Trésor Public.

Régime de sécurité sociale applicable aux Directeurs de collection

Depuis l'été 2017, l'Association pour la gestion de la sécurité sociale des auteurs (Agessa) a engagé de nombreuses procédures de vérification sociale à l'égard d'un grand nombre d'éditeurs, dont la société Les Éditions HATIER, visant pour l'essentiel des directeurs de collection.

Dans le même temps, cette vague massive de vérification s'est accompagnée d'un revirement unilatéral et rétroactif de doctrine de l'Agessa visant à exclure les directeurs de collection du régime de sécurité sociale des artistes auteurs et par voie de conséquence, à exclure que ce type d'intervenants puissent être rémunérés en droits d'auteur par les éditeurs.

Le 19 avril 2018, une « lettre » adressée au directeur de l'Agessa et de la maison des artistes, par la ministre des solidarités et de la santé, le ministre de l'action et des comptes publics et la ministre de la culture a validé le changement de doctrine proposé par l'Agessa, excluant, par principe, les directeurs de collection du régime social des auteurs.

Par une ordonnance en référé du 7 novembre 2018, le Conseil d'Etat a suspendu cet arbitrage et dans un arrêt rendu lundi 21 octobre 2019, a rejeté la demande du Syndicat national de l'édition d'annuler la décision de l'Agessa visant à exclure les directeurs de collection du régime de sécurité sociale des artistes auteurs.

Le [Décret n° 2020-1095 du 28 août 2020 relatif à la nature des activités et des revenus des artistes-auteurs](#) a été publié au Journal officiel le 29 août 2020.

Ce décret étend le champ des activités principales des artistes-auteurs, en y incluant notamment la direction de collection. Il permet ainsi, depuis le 1er janvier 2021, la rémunération en droit d'auteur d'une activité de conception et d'animation d'une collection, sous réserve d'originalité de la collection, et hors lien de subordination avec l'éditeur.

Le SNE est toujours dans l'attente de l'Instruction qui devrait préciser les conditions d'application de ces dispositions, et notamment les critères d'originalité.

À noter également que ce décret introduit la possibilité de rémunérer en droits d'auteur, au titre des revenus accessoires, les « participations à la conception, au développement ou à la mise en forme de l'œuvre d'un autre artiste-auteur qui ne constituent pas un acte de création originale au sens du livre I du code de la propriété intellectuelle.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	116 001		14 047 743
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			78 813
Constructions sur sol d'autrui			27 761
Const. Install. générales, agenc., aménag.			8 255
Install. techniques, matériel et outillage ind.			230 286
Installations générales, agenc., aménag.	2 263 692		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	687 585		26 417
Emballages récupérables et divers	24 575		14 926
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 975 852		386 457
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	18 803 777		30 367
Autres titres immobilisés			160
Prêts et autres immobilisations financières	99 125		31 968
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	18 902 902		62 495
TOTAL GENERAL	21 994 755		14 496 695

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			14 163 744	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui			78 813	
Constructions, installations générales, agenc.			27 761	
Installations techn.,matériel et outillages ind.			8 255	
Installations générales, agencements divers		78 813	2 415 165	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			714 001	
Emballages récupérables et divers			39 501	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		78 813	3 283 496	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		18 809 275	24 868	
Autres titres immobilisés		160		
Prêts et autres immobilisations financières		600	130 493	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		18 810 035	155 361	
TOTAL GENERAL		18 888 849	17 602 601	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	112 051	5 346		117 397
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	112 051	5 346		117 397
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui		72 131		72 131
Constructions installations générales, agenc., aménag.		19 275		19 275
Installations techniques, matériel et outillage industriels		8 255		8 255
Installations générales, agenc. et aménag. divers	1 770 870	332 436	70 537	2 032 769
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	477 919	100 079		577 998
Emballages récupérables, divers	7 998	6 756		14 754
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 256 787	538 933	70 537	2 725 182
TOTAL GENERAL	2 368 838	544 279	70 537	2 842 579

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis. Fonds Cial Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices

	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	57 450	46 050		103 500
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	3 963 823	2 455 345	2 882 675	3 536 493
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	3 580 071	2 501 395	2 882 675	3 639 993
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	55			55
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	7 561 383	7 354 613	7 527 024	7 388 972
Dépréciations comptes clients	238 737	23 444	109 575	152 605
Autres dépréciations	2 454 469	302 146	108 006	2 648 753
DEPRECIATIONS	8 718 955	7 680 203	7 744 605	10 190 386
TOTAL GENERAL	12 299 027	10 181 598	10 627 281	13 830 378
Dotations et reprises d'exploitation		10 181 598	10 627 281	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	6 908	6 908	
Prêts			
Autres immobilisations financières	130 493		130 493
Clients douteux ou litigieux	171 196	171 196	
Autres créances clients	9 711 246	9 711 246	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	70 941	70 941	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	3 404	3 404	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	872 634	872 634	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	3 535	3 535	
Etat, autres collectivités : créances diverses	10 426	10 426	
Groupe et associés	8 868 093	8 868 093	
Débiteurs divers	3 513 463	545 806	2 967 657
Charges constatées d'avance	11 900	11 900	
TOTAL GENERAL	23 374 239	20 276 089	3 098 150
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	600		
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	14 859 498	14 859 498		
Personnel et comptes rattachés	3 072 558	3 072 558		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 335 593	2 335 593		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	144 683	144 683		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	144 341	144 341		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	213 420	213 420		
Autres dettes	5 759 896	5 759 896		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	28 875	28 875		
TOTAL GENERAL	26 558 866	26 558 866		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Fait marquant lié à un transfert unique de patrimoine en 2022

Après le rachat de 100% des titres de la société Les Éditions DIDIER en 2021, la société Les Éditions HATIER a procédé, au 1er janvier, à une opération de transmission universelle de patrimoine (TUP).

Chez l'absorbante le traitement de l'opération de dissolution a conduit à annuler les titres valorisés à leur valeur d'acquisition, et à constater la reprise de l'actif net de la société absorbée.

Le résultat de la fusion a fait apparaître un mali technique au titre de la plus valente sur le fonds de commerce de 14.381.781,60€ à l'actif, et un vrai mali de 556.781,60€ en charges financières.

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CP TES RATTACH				
40810003	Fournisseurs factures non parvenues	8 367 676,72		8 367 676,72
40810004	Fournisseurs factures non parvenues	296 732,11		296 732,11
40810005	Fournisseurs factures non parvenues	1 811 418,77		1 811 418,77
408102	FOURNISSEURS FNP		1 501 160,38	-1 501 160,38
408105	FOURNISSEURS PAPIER FNP		75 682,51	-75 682,51
408109	FOURNISSEURS CAPR FNP		6 860 624,11	-6 860 624,11
408902	FOURNISSEURS DIVERS GROUPE FNP		503 182,00	-503 182,00
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CP TES RATTACH		10 475 827,60	8 940 649,00	1 535 178,60
AUTRES DETTES				
41980001	Clients créditeurs RRR à accorder e	132 419,15		132 419,15
419801	CLIENTS AVOIR A ETABLIR		674 726,47	-674 726,47
419982	CLIENTS GROUPE AVOIR A ETABLIR		39 447,00	-39 447,00
46860001	Charges à payer hors auteurs	101 749,21		101 749,21
468601	DIVERS CHARGES A PAYER		101 749,21	-101 749,21
46868601	Charges à payer auteurs	111 401,11		111 401,11
TOTAL AUTRES DETTES		345 569,47	815 922,68	-470 353,21
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
42820001	Dettes provisionnées pour congés à	1 645 604,01		1 645 604,01
428201	PROV. INDEMNITES CP		1 650 907,72	-1 650 907,72
42840001	Dettes provisionnées Participat. de	231 570,00		231 570,00
428401	PARTICIPATION DES SALARIES		599 892,00	-599 892,00
428600	PERSONNEL CH.A PAYER GRATIFICATION		1 340 286,20	-1 340 286,20
42860001	Personnel autres charges à payer	1 166 729,91		1 166 729,91
42860003	Personnel autres charges à payer 14	25 952,47		25 952,47
428608	PERSONNEL CH.A PAYER 14EME MOIS		25 347,69	-25 347,69
43820001	Charges sociales sur congés à payer	796 668,22		796 668,22
438201	DETTES PROV. CHARGES SOC CP		811 308,35	-811 308,35
43860001	Organismes sociaux autres charges à	803 422,09		803 422,09
43860003	Organismes sociaux autres charges à	12 788,19		12 788,19
438601	ORGANISMES SOCIAUX CHARGES A PAYER		913 113,09	-913 113,09
438608	CHARGES SOCIALES A PAYER/14E MOIS		12 681,77	-12 681,77
44860001	Etat charges à payer	17 147,00		17 147,00
448601	ETAT AUTRES CHARGES A PAYER		19 247,00	-19 247,00
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		4 699 881,89	5 372 783,82	-672 901,93
TOTAL CHARGES A PAYER		15 521 278,96	15 129 355,50	391 923,46

Charges et produits constatés d'avance

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
4860001	Charges constatées d'avance	11 900,00		11 900,00
486101	CHARG. PAYEES OU FACT D AVANCE		3 658,00	-3 658,00
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		11 900,00	3 658,00	8 242,00
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
4870001	Produits constatés d'avance	-28 875,00		-28 875,00
487101	PRODUITS CONSTATES D AVANCE		-52 244,74	52 244,74
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-28 875,00	-52 244,74	23 369,74

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
41810001	Clients ventes de B&S factures à ét	1 286 182,73		1 286 182,73
418101	CLIENTS FACTURES A ETABLIR		121 601,25	-121 601,25
418901	CLIENTS GROUPE FACTURES A ETABLIR		971 536,98	-971 536,98
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		1 286 182,73	1 093 138,23	193 044,50
AUTRES CREANCES				
40980001	Fourn. débiteurs-RRR à obtenir et a	181 911,51		181 911,51
409801	FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR		64 153,39	-64 153,39
409981	FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR G		106 800,03	-106 800,03
43870001	Organismes sociaux produits à recev	1 023,84		1 023,84
44870001	Etat produits à recevoir	10 425,60		10 425,60
448701	ETAT PRODUITS A RECEVOIR		8 024,00	-8 024,00
46870001	Produits à recevoir	78 913,39		78 913,39
TOTAL AUTRES CREANCES		272 274,34	178 977,42	93 296,92
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		1 558 457,07	1 272 115,65	286 341,42

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Parts sociales	187 126			40

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		19 699 601	
Distributions sur résultats antérieurs		6 979 800	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		12 719 801	
Variations en cours d'exercice		En moins	En plus
Variations du capital			
Variations des primes liées au capital			
Variations des réserves			
Variations des subventions d'investissement			
Variations des provisions réglementées			
Autres variations			
Résultat de l'exercice			3 093 835
SOLDE			3 093 835
Situation à la clôture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant répartition			15 813 636

Ventilation du chiffre d'affaires en K€

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021	%
Ventes de marchandises				24	
Production vendue, biens	41 979	82	42 061	45 936	-8,44 %
Production vendue, services	12 648	2	12 650	7 792	62,35 %
TOTAL	54 627	84	54 711	53 752	1,78 %

Nature des éléments	Nombre	Montant
Actions non négociables de l'entreprise détenues par les salariés dans le cadre de leur participation aux bénéfices		
Part de la réserve spéciale de participation utilisée hors de l'entreprise au cours de l'exercice		599 892
	TOTAL	599 892

Rubriques	Montant hors bilan
Effets escomptés non échus	
Autre engagements donnés :	
Indemnités de départ à la retraite et autres pour personnel en activité	1 292 662
Marchandises en dépôt	
TOTAL	1 292 662

ENGAGEMENTS DE DEPART A LA RETRAITE

La société Les Éditions HATIER mentionne les Indemnité De Retraite (IDR) dans ses engagements hors bilan.

Le taux d'actualisation retenu pour l'évaluation de l'engagement à la clôture de l'exercice 2022 est de 3,70% contre 1,05% à la clôture de l'exercice précédent.

Les autres hypothèses actuarielles retenues à la clôture de l'exercice sont les suivantes :

- Age moyen de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de croissance moyen des salaires : 2,5 % L'an.

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	3 989 957	664 552	3 325 405
Résultat exceptionnel à court terme			
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés	-231 570		-231 570
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	3 758 387	664 552	3 093 835

Rubriques	Montant
IMPOT DU SUR :	
Provisions réglementaires :	
Provisions pour hausse de prix	
Provisions pour fluctuation des cours	
Provisions pour investissements	
Amortissements dérogatoires	
Subventions d'investissement	
TOTAL ACCROISSEMENTS	
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Congés payés	57 893
Participation des salariés	983 728
Autres	
A déduire ultérieurement :	
Provisions pour propre assureur	
Autres	
TOTAL ALLEGEMENTS	
1 041 621	
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	
-1 041 621	

IMPOT DU SUR :
Plus-values différées

CREDIT A IMPUTER SUR :
Déficits reportables
Moins-values à long terme

SITUATION FISCALE LATENTE NETTE

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	208	
Agents de maîtrise, techniciens	15	
Employés	9	
TOTAL	232	

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
LAGARDERE - 4 rue de Persbourg 75016 PARIS N° SIRET 320 366 446 00013 Les états financiers consolidés sont disponibles à l'adresse ci-dessus	S.A.	860 913 045	100,00 %